Football/Affaire Mariano Beugre

Mangasport condamné à verser 19 millions

S.A.M.

Libreville/Gabon

Le Tribunal arbitral du sport a rejeté l'appel interjeté par le club moandais et confirmé sa première décision. Mangasport devra régler cette somme au joueur ivoirien Michaël Mariano Beugre avant le 15 novembre prochain.

LE Tribunal arbitral du sport (TAS) a confirmé, le 2 novembre dernier, la condamnation de Mangasport dans l'affaire qui oppose ce club au joueur ivoirien Michaël Mariano Beugre. La formation de Moanda devra finalement verser à ce jeune homme la somme de 19 millions

de francs CFA au titre de remboursement. Beugre avait porté plainte contre Mangasport pour résiliation abusive de contrat et coupes salariales injustifiées.

Le point de départ de ce litige remonte à 2014. A cette époque, l'Ivoirien se trouve à l'étranger et reçoit un mail de la formamoandaise demandant de rallier le plus rapidement le Gabon. Pour reprendre les entraînements. Beugre a juste sollicité l'achat d'un billet et l'obtention d'un visa respecter son contrat. Mangasport n'a jamais donné suite à cette affaire. Préférant, contraire, lui couper son salaire et ne pas verser le reste de la prime à la si-



Michel Mariano Beugre, l'homme par qui les malheurs de Mangasport sont arrivés.

Puis, le 9 juin 2015, la formation gabonaise a résilié le contrat du footballeur ivoirien en invoquant son mauvais comportement au sein de l'équipe et ses prétendus retards à de nombreux entraînements. Condamné une première fois pour ces faits, Mangasport avait interjeté appel le 3 mars dernier. Un appel qui a été rejeté dernièrement par le TAS. Le club gabonais a jusqu'au 15 novembre prochain pour s'acquitter de ce montant de 19 millions FCFA.

L'Association nationale des footballeurs professionnels au Gabon (Anfpg) s'est réjouie de cette décision. « L'Anfpg rappelle à tous l'importance de régler

certains litiges sur le plan national avant toute procédure internationale. Comme nous le préconisons dans toutes nos démarches», a indiqué cette instance, vendredi dernier, sur sa page Facebook.

Et elle n'est pas la seule à applaudir ce verdict. Michaël Mariano Beugre s'est lui aussi fendu d'un message sur ce réseau social: « Aujourd'hui, je me réjouis de la sentence arbitrale qui vient de frapper ceux qui se disent intouchables. Je lance un message à mes collègues footballeurs de ne pas vous , laisser influencer quand vous connaissez vos droits. Comme de faire confiance à l'Anfpg pour ce type de problème.»

Taekwondo/Ligue de l'Estuaire/Coupe d'ouverture de la saison 2017-2018

La part du Lion à Ndzime Familly

J.F.M

Libreville/Gabon

Cette écurie s'est distinguée en surclassant ses adversaires dimanche dernier au gymnase du Pryta-Libreville. de Remportant ainsi l'édition 2017-2018 de la Coupe de la Ligue de l'Estuaire avec 4 médailles d'or, 3 en argent et une de bronze. Soit 8 médailles pour 38 points.

LA Ligue de taekwondo de l'Estuaire a procédé, dimanche dernier, à Libreville, à l'ouverture de ses activités de la saison 2017-2018. Une compétition qui a vu la participation de 140 taekwondoïstes s'affronter au cours de 128 combats. 22 écuries ont pris part à cette première édition, débutée par une journée marathon qui a député dès 9 heures pour s'achever vers 21 h 30. En présence du



Les combats ont été d'un assez bon niveau.

président du Comité de normalisation Samuel Nzé, du président d'honneur de la Ligue de l'Estuaire, Eric Angoué Jaffres, ainsi que d'un public assez nombreux, pour une large part adepte de cet art martial.

A l'arrivée, c'est le club Ndzime Family qui s'est taillé la part du lion en obtenant 8 médailles (4 en or, 3 argent et une bronze). Soit 38 points. Ban Ki moon

s'est placé en deuxième position (avec 3 médailles d'or, 1 argent et 1 bronze), ce qui équivaut à 25 points. Et sur la troisième marche du podium vient Yong avec 3 médailles d'or et 2 bronzes, 23 points).

Avant la phase des combats, le président de la ligue l'Estuaire, Denis Mboumba, a, dans un premier temps, remercié l'ensemble des clubs ayant manifesté leur volonté de participer à cette première édition sous son magistère. Puis, il a déclaré que la saison 2017-2018 est placée sous le sceau de la redynamisation de plusieurs activités.

Aux responsables de clubs, il leur a demandé de multiplier les séances d'entraînements dans leurs clubs. Le but visé étant de rendre les athlètes performants



La capitaine du club Ndzime Familly, Marica Nzang (c), a remporté la médaille d'or.

dans la perspective des compétions inter provinciales.

De son côté, le président du Comité de normalisation a félicité le directoire de la Ligue de l'Estuaire, pour son pragmatisme, la réussite de l'événement et, surtout, pour l'enthousiasme manifesté par tous les athlètes.

Il a saisi l'opportunité pour déclarer que dès son installation - celle-ci est toujours attendue -, il va s'investir à fond pour rendre lisibles et pratiques les statuts et règlement de la Fédération gabonaise de taekwondo comme le recommandent les instances internatio-

De l'avis des dirigeants de clubs, des staffs techniques ainsi que des athlètes, cette première édition s'est déroulée dans la sportivité.

Ce qu'ils en disent

Alain Nkoghé 3e dan (ancien président de la Ligue de taekwondo de l'Estuaire) : "Bien que le niveau soit loin de faire le compte, il est tout même judicieux de reconnaître que pour cette première sortie, les taekwondoïstes laissent voir qu'ils ont bien travaille. J'ai eu l'impression que derriere, un bon travail se fait. J'ai été très satisfait de voir de nouvelles figures. Pour cela, j'ose croire que ce travail sera bénéfique aux internationaux. Tout en espérant qu'en l'absence d'une fédération, le Comité de normalisation, sitôt installé, sera rapidement mis en branle afin d'exécuter le travail que vient de lui confier la World taekwondo africa federation (WTAF) et la World taekwondo federation (WTF) dans les délais, car les tensions dans cette discipline existent.

Obame Lafleur, 5e dan (ancien international et champion du monde militaire) : "La Ligue de taekwondo de l'Estuaire vient



de lancer ses activités. C'est une bonne chose. Je souhaite que cela soit ainsi dans les autres ligues. Toutefois, maintenant que la

lique-phare de notre pays vient de montrer l'exemple, mon inquiétude réside sur le Comité de normalisation, qui n'a pas encore commencé le travail de redynamisation des textes et statuts que les instances internationales viennent de lui confier. Pour éviter une longue suspension, vu que notre fédération est sous tutelle, il faut que le ministère agisse rapidement."

Moussa Moussavou, +87 kg (athlète):

"Je suis très satisfait de mon titre de champion de l'Estuaire remporté aujourd'hui face à un adversaire qui m'a donné du fil à retordre en finale. Pour la suite, je vais continuer de travailler, afin de maintenir le rythme car, je sais que désormais, je suis attendu. Concernant la fédération, même si cela ne me concerne pas forcément, très , franchement je souhaite tout simplement que les choses rentrent dans l'ordre.



Propos recueillis par J.F.N